DIXIÈME ANNÉE — N° 449 — Ce Numéro est vendu exceptionnellement 0 fr. 25 — On s'abonne au Bureau du Journal | 17 | RUE DE L'ANNONCIATION à PARIS (16e Arr.) et dans les Bureaux de Poste — SAMEDI 1er DECEMBRE 1917.

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ÉTRANGER . . . — 8 fr.
LE NUMERO:
FRANCE. . . . . 10 centimes
ÉTRANGER. . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal et par la poste
TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-09
ANNONCES
Agence MURATET & Cie
89, rue d'Houtteville
TÉL. : NORD 71-11

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice - Fondatrice :
Jane MISME
ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ÉTRANGER. . . — 8 fr.
Les abonnements ne peuvent être souscrits pour moins d'un an. Ils partent du 1er de chaque mois.
LE NUMERO:
FRANCE. . . . . 10 centimes
ÉTRANGER. . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement et par poste

LES FEMMES dans les Administrations

« Tout Français rêve d'un rond de cuir ! » s'écriait-on, il y a quelques années dans je ne sais plus quelle revue. Et ce mot est presque vrai. Beaucoup de nos concitoyens ont, en effet, une considération non déguisée pour le fonctionnarisme ; cet état donne satisfaction à certaines de nos tendances nationales : l'amour de la tranquillité, la crainte de l'aléa, le besoin de la régularité. Du jour où l'individu devient fonctionnaire, toute sa vie professionnelle se dessine par avance : suivant un rythme prévu, elle se déroulera, automatiquement : demain exigera une tâche semblable à celle d'hier ; les mensualités se succéderont toutes pareilles, jusqu'à ce que la promotion tant attendue les fasse légèrement progresser ; et, perspective enchanteresse, à 60 ans, le bureaucrate se transformera en rentier ! L'esprit critique, l'initiative ne sont point nécessaires pour faire figure dans les bureaux ; les chefs de services, seuls, ont besoin de ces précieuses qualités ; quant à la responsabilité, c'est un mot qui se vide de son sens ; et le fonctionnarisme apparaît bien comme l'eden de tous ceux qui préfèrent la sécurité sans éclat à la joie de vaincre en luttant ; il convient aux timides, et aussi aux modestes ; puis à tous ceux que hantent encore les préjugés contre le travail manuel, — si noble pourtant. J'excepte des fonctions administratives, la belle profession de l'instituteur, de l'éducateur à quelque ordre d'enseignement qu'il appartienne : si elle en fait partie matériellement par le mode d'avancement, de classement, de retraite qui s'y attache, combien n'en diffère-t-elle pas par le genre de travail qu'elle exige de ses membres !

A la fin du XIXe siècle, les banques seules employaient des femmes. Aujourd'hui, les grandes administrations de l'Etat, les Ministères, les préfectures les accueillent ; le « gratte-papier » d'autan est remplacé par la sténo-dactylographe ; le nombre des postulantes à ces sortes d'emplois a suivi une courbe ascensionnelle vertigineuse, et les désillusions se sont accumulées comme croissaient les échecs aux concours.

Que faut-il donc pour réussir ?

Tout d'abord, une très bonne instruction générale, supérieure à celle que représente la possession du brevet élémentaire. On pouvait lire, dernièrement dans les rues de Paris une affiche apposée par les soins du syndicat des sténo-dactylographes, disant : « Femmes, n'apprenez pas la sténographie, si vous n'êtes déjà très instruites ; vous ne trouverez pas de place. » Ce qui est vrai, lorsqu'il s'agit de débouchés commerciaux l'est, *à fortiori*, pour des situations données au concours, c'est-à-dire après sélection.

L'instruction générale, on le pense bien, ne saurait suffire, s'il ne s'y joint de solides connaissances pratiques ; « la rapidité » sténo-dactylographique est de rigueur ; en conséquence les concours des Administrations de l'Etat sont, en général, au-dessus de la capacité professionnelle des jeunes filles sortant des écoles publiques ou privées qui donnent l'enseignement préparatoire indispensable : il est bon de leur conseiller d'acquérir, dans le commerce, une pratique impeccable. Les étapes à franchir pour espérer la réussite sont donc les suivantes :

1° Acquisition d'une bonne culture générale, attestée par la possession du brevet élémentaire ou mieux du brevet supérieur.

2° Préparation professionnelle dans une école technique (école primaire supérieure avec section commerciale, école professionnelle publique ou privée).

3° Stage de perfectionnement d'une année ou deux dans une maison de commerce.

Depuis 1914, les femmes occupent bien d'autres emplois que ceux de sténo-dactylographes dans les Administrations de l'Etat. Seize mille font partie du personnel du Ministère de la Guerre dont les services ont été décuplés ; elles y remplissent les rôles les plus divers. Ces postes pourtant ne leur sont que temporairement confiés. Finisse la guerre et ils leur seront probablement retirés : les temps normaux n'exigeront qu'un nombre normal d'employés ; de plus, les mobilisés, remplacés aujourd'hui, reviendront, et reprendront leurs places. Ces femmes se trouveront-elles alors sans situation ? Nous ne le pensons pas. L'Etat, il est vrai, n'a point d'engagement vis-à-vis d'elles, mais en raison des services qu'elles lui auront rendus, il s'adressera à elles pour combler les premiers vides.

Si certains ministères voient leurs services diminuer d'importance, d'autres, au contraire, prendront un plus grand développement ; l'expansion économique que nous espérons après la guerre, aura pour effet d'insuffler une vie nouvelle aux Ministères de l'Agriculture, du Commerce, de l'Industrie, de la Marine, du Travail. Le personnel féminin des P. T. T. et des chemins de fer de l'Etat va aussi s'augmentant chaque année. Et nous concevons très bien comment un virement d'employés se pourrait faire. Néanmoins une conclusion se dégage de toutes ces constatations : pendant assez longtemps l'ensemble du cadre administratif sera rempli, car il faut, non seulement, compter avec les femmes intérimaires à l'heure actuelle, mais encore avec les mutilés qui auront naturellement le pas sur tous les autres candidats. Et il faut dire aux jeunes filles qui sont encore sur les bancs scolaires, que pour elles, l'avenir administratif se voile de bien des difficultés.

Ces difficultés diminueront si la conception du travail féminin dans les bureaux ne reste pas ce qu'elle était avant les hostilités ; on parle beaucoup des leçons de la guerre : la capacité féminine en a donné une magistrale, je crois ; et l'on ne comprendrait guère qu'après la signature de la paix, certains postes de fonctionnaires, fussent encore exclusivement réservés aux hommes ; les emplois doivent s'attribuer à la valeur — valeur toute relative, bien entendu — et celle-ci n'ayant pas de sexe, hommes et femmes peuvent briguer tous les grades, la limite de leur ambition étant marquée par celle de leurs capacités.

Dans cet ordre d'idées, bien des injustices déjà sont à réparer. Un seul exemple entre mille : le Ministère des Finances occupe des employés des deux sexes. La plupart d'entre eux, doivent au début de leur carrière être stagiaires chez le receveur principal ou le trésorier dont ils dépendent exclusivement. Sont-ils hommes ? Ils peuvent subir un concours de titularisation avec des perspectives d'avancement et de retraite ; sont-ils femmes ? L'auxiliariat seul est leur partage. Pourquoi cette anomalie inexplicable ? Est-ce fantaisie ou préjugé sur le travail féminin ; ni l'un ni l'autre ne sont admissibles ; et nous sommes assurés que les pouvoirs publics voudront résoudre la question d'une manière équitable.

L'Administration a parfois aussi d'heureuses initiatives ; pour améliorer la situation morale et matérielle de son important personnel féminin, le Ministère de la Guerre vient de créer un poste d'Inspectrice du Travail. L'Etat s'est inspiré de l'exemple des usiniers, qui en demandant à des surintendantes d'alléger la dure vie de l'ouvrière, ont su obtenir de celle-ci un effort productif maximum.

Souhaitons que des fonctions de ce genre se multiplient. L'employée aidée, soutenue par une femme intelligente et compréhensive des besoins des autres femmes, donnera joyeusement son activité pour mieux accomplir sa tâche. Et nous verrons alors des bureaux, où des employées aimables et au courant des affaires renseigneront un public dont la patience sera un peu ménagée, où l'on travaillera pendant toutes les heures de présence — s'il est des emplois inutiles qu'on les supprime — et où ne se confectionneront plus tant de romans bons ou mauvais, tant de revuettes, spirituelles ou insipides, tant de kilomètres de crochet ou de broderie artistique ou vulgaire.

Hélène Bureau.

Emplois Féminins dans les Carrières Administratives

Ce tableau fait suite à ceux que nous avons publiés le 23 et le 30 juin derniers sur les Carrières Industrielles et Commerciales

Par Hélène BUREAU.

DIFFERENTES ADMINISTRATIONS EMPLOYANT des FEMMES	EMPLOIS AUXQUELS ELLES PEUVENT PRÉTENDRE	AGE D'ADMon	CONDITION D'ADMon		APTITUDES PHYSIQUES REQUISES	CONNAISSANCES PARTICULres REQUISES	GAIN DU DÉBUT	AVENIR POSSIBLE	DURÉE de la JOURNÉE de travail	VACANces PAYÉES	RETRAITE	ECOLES préparant à ces situations
			NATIONALITÉ	CONCOURS								
Préfecture de la Seine.	Dames sténo-dactylographes.	14 à 30 a.	française	par concours	Visite médicale du médecin en chef de la Préfecture.	Sténographie-Dactylographie.	1.600 fr. plus h. supplém.	3.000 fr. plus heures supplémentaires.	variable	3 semaines		
Préfecture de Police.	Dames dactylographes.	18 à 30 a.	française	par concours	Visite médicale du médecin en chef de la Préfecture.	Sténographie-Dactylographie.	1.600 fr.	3.000 francs.			Cessation des services à 50 ans.	
Ponts et Chaussées et Mines.	Dames sténo-dactylographes dans les bureaux des ingénieurs	18 à 30 a.	française	par concours	Certificat du médecin-chef de l'Administration centrale des Travaux publics.	Sténographie-Dactylographie.	1.200 fr. plus 600 f. à Paris	2.400 fr. plus 600 francs à Paris.	7 heures			
Ministère des Travaux publics, Postes, Télégraphes, Téléphones.	Dames employées des postes.	18 à 25 a.	française	par concours	Certificat d'aptitudes physiques, taille 1 m. 50. Aucune infirmité ou maladie (surtout tuberculose). Examen de la vue. Certificat de revaccination.	Questions professionnelles théoriques et pratiques. Langues. Appareil Morse. Télégraphe et Téléphone (facultatif).	1.400 fr. plus 400 fr.	2.200 f. plus 400 f.	7 h.	20 jours	à 60 ans et 30 ans de service.	
	Dames employées des postes centraux téléphonique des Paris	18 à 22 a.	française	par concours	Certificat d'aptitudes physiques, taille 1 m. 50. Aucune infirmité ou maladie (surtout tuberculose). Examen de la vue. Certificat de revaccination.	Culture générale.	1.400 fr. plus 700 fr.	2.200 f. plus 700 f.	7 h.			
	Dames dactylographes Administration centrale.	18 à 25 a.	française	par concours	Certificat d'aptitudes physiques, taille 1 m. 50. Aucune infirmité ou maladie (surtout tuberculose). Examen de la vue. Certificat de revaccination.	Dactylographie.	1.800 fr.	3.000 francs.	7 h.	20 jours	50 ans.	
	Dames dactylographes des Directions départementales.	18 à 25 a.	française	par concours	Certificat d'aptitudes physiques, taille 1 m. 50. Aucune infirmité ou maladie (surtout tuberculose). Examen de la vue. Certificat de revaccination.	Dactylographie.	1.400 fr. plus 400 fr.	2.200 f. plus 400 f.	7 h.	20 jours	50 ans.	
	Dames receveuses.	pour employées ayant 25 ans de services ou femme ou fille d'employé.			Certificat d'aptitudes physiques, taille 1 m. 50. Aucune maladie ni infirmité (surtout tuberculose). Examen de la vue. Certificat de revaccination.	Questions professionnelles postales, téléphoniques, télégraphiques.	1.200 fr. émoluments accessoires variables.	3.000 francs.				
	Aides.	16 ans.	française	examen	Certificat d'aptitudes physiques, taille 1 m. 50. Aucune infirmité ou maladie (surtout tuberculose). Examen de la vue. Certificat de revaccination.	Culture générale primaire.	rétribuées par le receveur.					
Ministère des Affaires Etrangères.	Dames dactylographes.	17 à 30 a.	française	par concours après stage de 2 mois	Certificat d'aptitudes physiques du médecin de l'Administration.	Dactylographie, Anglais, Allemand.	1.800 fr.	3.000 francs.	6 h.	1 mois	50 à 60 ans.	
Ministère de l'Agriculture.	Dames sténo-dactylographes.	18 à 25 a.	française	par concours	Certificat d'aptitudes physiques du médecin de l'Administration.	Sténogr.-Dactylographie, Géographie.	1.500 fr.	3.000 francs.	6 h.	1 mois	50 ans.	
Ministère du Commerce et de l'Industrie.	Dames sténo-dactylographes.	17 à 30 a.	française	par concours	Certificat d'aptitudes physiques du médecin de l'Administration.	Sténographie-Dactylographie. Langues (facultatif).	1.800 fr.	3.000 francs.				
Ministère des Finances.	Dames sténo-dactylographes.	18 ans.	française	par concours	Certificat d'aptitudes physiques du médecin de l'Administration.	Sténographie-Dactylographie.	1 fr. par j. Augment. par 0 fr. 50. Heures supplémentaires 1 fr.		7 h. plus heures suppl.	15 jours		
Ministère de l'Instruction publique.	Dames sténo-dactylographes.	18 à 30 a.	française	par concours	Certificat d'aptitudes physiques du médecin de l'Administration.	Dactylographie. Notions sur la géographie administrative et organisat. de l'instruct. publique en France.	1.500 fr.	3.000 francs.	6 h.	1 mois		
Ministère de la Justice.	Dames sténo-dactylographes.	18 à 30 a.	p. conc. avec cert. prouvant qu'elle a travaillé l'an dans une Administr. de l'Etat.		Certificat d'aptitudes physiques du médecin de l'Administration.	Sténographie-Dactylographie.	1.800 fr.	3.000 francs.				
Ministère de l'Intérieur.	Dames sténo-dactylographes.	18 à 30 a.	française	par concours	Avant le concours, examen médical : aucune infirmité ou maladie (tuberculose), vue, revaccination.	Sténographie-Dactylographie.	1.800 fr.	3.000 francs.				
Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale.	Dames sténo-dactylographes.	17 à 30 a.	française	par concours	Certificat d'aptitudes physiques.	Sténographie-Dactylographie.	1.800 fr.	3.000 francs.			55 à 60 ans.	
	Dames aide-vérificateurs.	17 à 30 a.	française	par concours	Certificat d'aptitudes physiques.	Sténographie-Dactylographie.	2.500 fr.	5.000 francs.			55 à 60 ans.	
	Dames classeuses à la Statistique.	14 à 30 a.	française	par concours	Certificat d'aptitudes physiques : aucune infirmité ou maladie (tuberculose), bonne vue, revaccination.	Lecture de manuscrits. Calcul rapide. Dactylographie (facultatif).	0 fr. 45 à 0 fr. 70 l'heure. Variable avec l'âge et le travail.		6 h. 1/2			
	Dames employées à la Bibliothèque.	14 à 30 a.	française Occupation dans industrie	par concours	Certificat d'aptitudes physiques : aucune infirmité ou maladie (tuberculose), bonne vue, revaccination.	Lecture de manuscrits. Calcul rapide. Dactylographie (facultatif).	65 fr. par mois.	250 f. par mois.				
	Inspectrice départementale du Travail.	26 à 35 a.	française	par concours	Examen médical. Aucune infirmité : claudication, myopie ou surdité.	Hygiène industrielle. Législation réglementant le travail.	2.400 fr.	5.000 francs.				
Assistance publique.	Dames déléguées aux Enfants assistés.	30 à 45 a.	française	pas de concours	Aucun diplôme n'est exigé. La nomination est faite par le Préfet sur la proposition du Directeur de l'Assistance publique.		1.200 fr.	3.000 francs.				
	Dames visiteuses.	25 à 40 a.	française	pas de concours	Nomination par le Directeur de l'Assistance publique.	Brevet d'infirmière des hôpitaux.	1.800 fr.	2.600 francs.			60 ans.	
	Inspectrice du service des Enfants assistés.						6.000 fr. plus 800 fr.	12.000 fr. plus 800 fr.				
	Dames sténo-dactylographes.	18 à 35 a.	française	pas de concours		Sténographie-Dactylographie.	1.800 fr.	2.600 francs.	7 h.	1 mois		
	Institutrices dans les hôpitaux parisiens.			pas de concours	Nommée par le Directeur de l'Assistance publique.		Assimilées aux institutrices publiques.					
Crédit Foncier.	Dames employées.	18 à 30 a.	française	par concours	Certificat d'aptitudes physiques.	Calcul rapide.	1.000 fr.	2.400 francs.		21 jours	60 ans.	
Banque de France.	Dames employées.	Emplois réservés aux femmes, filles ou veuves d'employés.					3 fr. 50 par jour.	6 fr. par jour.			60 ans.	
Chemins de Fer de l'Etat.	Dames employées.	18 à 28 a.	française	par concours	Examen médical.	Dactylographie et Statistique (obligatoires). Sténographie et Langues (facultatif).	1.200 fr. plus 600 fr.	2.200 fr. plus 600 fr.	7 h.	15 jours	55 ans.	

Les Hautes Primaires et Supérieures, les Hautes Professionnelles, les Cours Complémentaires Commerciaux, certains Cours privés, préparent les candidates aux fonctions administratives.

Notes d'Actualité

DES FLEURS

Le *Temps* rapporte avec quelque émotion, le touchant hommage rendu par les étudiantes en droit à leurs camarades morts pour la patrie. Autour du tableau d'honneur où les noms de ceux-ci sont inscrits en lettres d'or, celles-là entretiennent des fleurs fraîches.

Ce geste pieux et joli suggère bien des réflexions à ceux — à celles — qui voient dans la vie aux changeants tableaux, autre chose qu'une succession de faits divers. Et d'abord, il les reporte au temps où le Palais comme la Faculté retentissait des cris d'ostracisme poussés par cette jeunesse masculine qui voyait avec étonnement, avec mauvaise humeur, avec effroi, peut-être, l'arrivée des intruses « aux cheveux longs, aux idées courtes ». Mais oui, elles ne furent pas très bien accueillies, au début, les grandes premières, les Jeanne Chauvin, et les autres... Mais non, ce ne furent pas des fleurs qu'on jeta sur le chemin montant, sablonneux, mal aisé qui va du Luxembourg au Panthéon et que le vulgaire appelle la rue Soufflot !

Cela ne les empêcha pas d'ailleurs de faire ce petit bonhomme de chemin, de croître en gloire et en nombre au Palais comme à la Faculté et, d'y entrevoir, par les portes entrebaillées, certaines places de choix où l'on ne reste pas debout.

Et maintenant, les voilà, les petites nouvelles (et peut-être aussi les ainées notoires et arrivées qui font actuellement retentir les échos des Conseils de guerre), les voilà qui fleurissent les tables immortelles et douloureuses où brillent les noms de leurs camarades. Elles font cela gentiment, pieusement, sans rien dire et il faut que quelqu'un le voie en passant et l'écrive au *Temps* qui trouve cela « touchant ».

Pour nous, nous trouvons aussi cela symbolique. Symbolique du vrai féminisme qu'on a tant et si longuement méconnu. Fleurs voilées de crêpe qu'entretient fraîches la sage économie de la petite bourse d'étudiante, fleurs qui mettez de la grâce et de la beauté autour de l'héroïsme, vous attestez, par votre présence même en ce lieu, la douce opiniâtreté féminine qui ne se lasse ni ne se rebutte, et vous êtes encore, fleurs, la belle vengeance de la femme, qui rend le bien pour le mal et pleure avec ceux qui pleurent...

Odette Bussard.

LIVRES NOUVEAUX

L'abbé Fleuret 1855-1914, par Dom du Bourg, prieur des bénédictins (Perrin), prix 3 fr. 50.

Souvenirs d'un volontaire russe, par V. Lebedeo (Perrin), prix 3 fr. 50.

L'eau fustrale, roman par Claude Varèze (Grasset), prix 3 fr. 50.

LE SUFFRAGE DES FEMMES EN MARCHE

L'Extension du vote Municipal aux Anglaises

Nous avons signalé la campagne des suffragistes anglaises aidées par d'éminents concours masculins pour obtenir que les droits municipaux soient accordés à une catégorie de femmes qui ne les possédaient point. Ils n'appartenaient encore qu'aux célibataires, veuves ou divorcées payant un certain chiffre de loyer. Or les femmes mariées âgées d'au moins trente ans, ainsi exclues se trouvaient, au contraire, comprises parmi les électrices à qui la loi, en cours de discussion au Parlement, accorde le vote législatif. L'amendement tendant à détruire l'anomalie d'une telle situation a été, disent nos amies Anglaises, voté avec un empressement et un ensemble marquant le progrès que l'idée du suffrage des femmes a encore réalisé, même depuis l'été dernier où le principe de leurs droits législatifs fut voté.

L'HOMMAGE DES FEMMES A RODIN

La beauté des funérailles du grand Maître fut dans leur simplicité familière. On eût dit qu'il accueillait une dernière fois ses amis : un petit nombre d'êtres choisis qui sont l'élite de l'intelligence et du talent. Presque pas de snobs ; pas du tout de public. Chacun était à sa place.

Pourtant il y eut des discours, et même — ô sacrilège — des discours officiels. Les camarades de toujours, les compagnons d'art et de lutte ne parlèrent qu'ensuite. Et la cérémonie allait se poursuivre dans sa banale ordonnance, lorsqu'une femme à voix basse protesta au nom de toutes : « Vous ne laisserez pas partir Rodin, interrogea Mme Aurel, sans que la Femme lui ait dit un dernier adieu ? — Impossible, Madame, le Ministre n'a pas prévu... — Un Ministre n'est pas si despote riposta frémissante Mme Aurel, qu'il empêche une femme de parler ! » Alors on, alla prier Séverine... Elle développa l'émouvante intention d'Aurel.

Il fallait qu'une voix de femme apportât ici son tribut d'admiration profonde au Génie dont l'Œuvre n'est qu'un chant d'Amour, de Douleur et de Beauté. Toutes les femmes présentes — artistes, écrivains ou poètes — s'y associaient, regardant avec des yeux graves, exempts de frivolité vaine et d'ingratitude, avec toute la flamme de leur intelligence, la grande image du *Penseur* penché sur la tombe entr'ouverte.

Mayotte Marx.

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Pour les changements d'adresse joindre à la demande 0 fr. 50 en timbres-poste et la bande du journal.

AU PARLEMENT

Le Projet de loi sur les Pensions

Durant la semaine dernière, le projet de loi sur les pensions est venu deux fois en discussion à la Chambre.

Le nouveau rapporteur, M. Lugol, député de Seine-et-Marne, a tenu tout d'abord à affirmer sa volonté de *respecter les droits acquis* : voilà qui va tranquilliser quantité de gradés infirmes ou de veuves de gradés qui sauront enfin que, si l'on touche aux lois déjà en vigueur, ce ne sera que pour les améliorer.

« Ainsi, déclare le rapporteur, la loi de « 1831 subsistera pendant toute la durée « de la guerre, seulement dans toutes « celles de ses parties qui sont plus favo- « rables aux intéressés que le projet « actuel. »

Après avoir montré, dans ses grandes lignes, la portée de cette loi de 1831 — toujours en vigueur au quarantième mois de la guerre — l'honorable M. Lugol la rapproche du projet actuellement soumis à la Chambre et la compare point par point. Il tient à calmer l'émotion bien légitime causée aux mutilés par certains articles de presse en proclamant, au nom du Gouvernement, leur *droit absolu* à pension en cas d'invalidité incurable et à gratification en cas d'invalidité guérissable.

Nous n'entrerons pas pour le moment dans plus de détails, nos lecteurs qui en désireraient peuvent se reporter à l'*Officiel* du 23 et du 24 novembre ; mais nous tenons à parler de la discussion générale sur les pensions des veuves.

M. le Rapporteur déclare que la Commission a décidé de maintenir les deux taux de pension en considération du service rendu par le militaire : l'un, *le taux normal* s'appliquerant en cas d'accident survenu en service commandé, de mort par suite de maladie ou en cas d'absence déclarée ; l'autre, *le taux exceptionnel*, s'appliquant en cas de mort sur le champ de bataille ou des suites de blessures qui y ont été reçues.

Cependant, alors qu'actuellement le taux normal n'est que de 375 francs le nouveau projet le porte à 460 francs en maintenant toujours le taux exceptionnel à 563 fr.

C'est sur ce point que va porter surtout l'intervention de M. Amédée Peyroux. Il rappelle que l'unification des pensions de veuves a été demandée sur tous les bancs de la Chambre, notamment par MM. Jobert, Goude, Puech, Girod, Perreau-Pradier, Ferdinand Morin, Prat. Il expose les motifs qui l'incitent à plaider la cause de *toutes* les veuves « qui sont toutes, « dit-il, victimes de la guerre et accepte- « raient mal, plus tard, une différence « de traitement.

« Pour elles, elles sont également veu- « ves ; tout est là. Elles ont perdu le mari « qui apportait chaque jour le pain au « foyer. Aucun raisonnement, aussi sub- « til soit-il, ne pourraient les convaincre « de la justice d'une différence et vous « vous exposeriez, Messieurs, dans chaque « petit village, à soulever des haines qui « seraient regrettables. »

A cet argument, le distingué rapporteur avait cru répondre par avance en disant : « La loi des pensions n'est pas une loi « d'assistance, c'est une loi militaire et la « mort ou les blessures reçues sur le « champ de bataille sont plus méritoire « que la maladie et la mort survenues à « la caserne, à l'intérieur. »

M. Amédée Peyroux réplique à son tour : « Nous ne faisons pas une loi d'as- « sistance, mais une loi de justice et de « réparation. »

En fin de discussion, M. Pierre Rameil intervient en faveur de la réversabilité de la pension aux femmes qui épouseront des aveugles et les très grands mutilés.

Il ne réclame pas autre chose pour elles que de les voir assimilées, après leur veuvage, aux veuves des combattants tombés au champ d'honneur.

La suite de la discussion est reportée au mardi 27 novembre.

M. C. M.

Carrières Féminines

POUR LES FEMMES MEDECINS

Ouverture, au Secrétariat de la Faculté de médecine, d'un registre indiquant les postes médicaux vacants par suite de l'absence ou de la mobilisation des titulaires, et signalés au doyen, soit par les intéressés, soit par les administrations municipales et départementales.

Ce registre sera tenu, tous les jours, de 12 heures à 15 heures (guichet n° 5), à la disposition des étudiants français ou des pays alliés sans emploi ou tenus éloignés de leur résidence par suite de l'occupation des armées belligérantes, et qui seraient désireux de remplir, par délégation officielle provisoire, les postes dont il s'agit.

Les candidats étudiants ou médecins devront, en s'inscrivant sur ledit registre, mentionner leurs nom, prénoms, âge, adresse, nationalité, ainsi que l'état de leur scolarité médicale.

LES FEMMES CHARTISTES

Nous avons annoncé la brillante participation de jeunes filles aux examens d'admission à l'Ecole des Chartes, mais c'est quatre, et non trois candidates qui ont été admises. Voici leurs noms, et leur rang d'admission :

1re Mlle Solente (Suzanne) ;
12e Mlle Renié (Colette) ;
13e Mlle Flachaire de Roustan (Marie) ;
15e Mlle Arrivot (Marie-Louise).

Carnet Domestique

L'UTILISATION DU MARC DE RAISIN COMME COMBUSTIBLE

Le professeur Matignon, du Collège de France, adresse à l'Académie une étude dont il est l'auteur en collaboration avec Mlle G. Marchal, qui vise cette question.

Il y marque que l'étude thermique de ce produit a montré qu'il avait à peu près la même valeur que la tourbe comme combustible ; ses constantes thermiques, sa composition chimique, sa teneur en cendres le rapprochent tout à fait de la tourbe ; il sait qu'il n'est pas douteux qu'on puisse l'utiliser, comme cette dernière, dans des gazogènes appropriés. Des essais dans ce sens vont être effectués prochainement avec des marcs de la dernière récolte.

En année moyenne normale, avec une production française de 50 millions d'hectolitres de vin, on pourrait récupérer, après distillation, une quantité de marc équivalente, comme pouvoir calorique, à plus de 140.000 tonnes de

QUESTIONS DU JOUR

"Droit et Liberté"

Très belle manifestation dimanche dernier en Sorbonne, sous la présidence de M. Audier, le distingué professeur à la Faculté des Lettres.

M. Aulard développe cette formule de Clémenceau « Une cure de vérité » ; il montre l'œuvre néfaste de la censure, et que la France veut savoir et en a le droit.

Le célèbre historien de la Révolution française vigoureusement applaudi a jeté une poignée de vérités qui germeront fructueusement espérons-le.

M. Paul Desjardins parlant de l' « Alsace-Lorraine » a fait une conférence solide. Le sujet était d'envergure, l'orateur a su en tirer l'essentiel.

M. Léopold Mabilleau — le toujours jeune et toujours fougueux « Père des Mutualistes » — a traité « de l'Italie ». Cette Italie qui connaît à son tour que la guerre allemande n'est ni fraîche, ni joyeuse. Il l'a fait avec un tact et une précision dont il faut le féliciter, Son discours fréquemment interrompu par d'enthousiasmes applaudissements lui a valu un beau et légitime succès.

M. Léopold Lacour expose le programme de la Ligue « **Droit et Liberté** ». « Tenir, tenir » le mot de Painlevé, sert de thème au chaleureux tribun. La France a été victorieuse en 1792 parce qu'elle a tenu ; elle fut vaincu en 1870 parce qu'elle a fléchi avant d'avoir employé toutes ses ressources. Cette fois, elle connaîtra à nouveau les joies fécondes de la victoire parce qu'elle tiendra ; nos âmes ont pour les soutenir deux magnifiques vertus : la foi et l'espérance sans lesquelles il n'est rien de possible, ni de grand.

M. Lacour a obtenu un succès très vif et très mérité. Il n'avait pas à convaincre un public convaincu d'avance ; mais quand il portera sa parole ardente dans les milieux réfractaires, nul doute, qu'elle ne pénètre dans les âmes et les consciences et ne les force à s'ouvrir pour s'éclairer à la lumière de la vérité.

Et disons enfin, ce qu'aucun orateur n'a dit — et certains s'en sont quelque peu étonnés — que cette Ligue républicaine de défense nationale « Droit et Liberté » a été fondée et organisée par une femme : **Th. Harlor**. Ce n'est pas aux lectrices de « La Française, qu'il est nécessaire de présenter la brillante romancière, Cerveau viril, cœur généreux, le philosophe, la méditative sait être aussi une femme d'action.

Ceux qui ne l'ont pas vue à l'œuvre ne sauront jamais quelle énergie, quelle force elle représente. Elle s'est heurtée à des difficultés sans nombre, sa volonté a eu raison de tout, même de la pusillanimité, de la routine, de l'abstination, du vouloir mauvais de certains pouvoirs publics.

Son esprit réellement organisateur, son sens exact des réalités et des relativités n'ont d'égale que sa remarquable puissance de travail. Aux mains d'une telle femme et de M. Léopold Lacour, directeur de la Ligue, celle-ci doit donner son maximum de rendement, et elle le donnera.

Une partie de concert où se firent applaudir Mme Jeanne Montjovet et M. Rambaud de l'Opéra, Mme Louise Silvain et M. Albert Lambert de la Comédie-Française permit au public de mêler l'agréable au sévère.

La musique du 237e régiment d'infanterie avait prêté son concours à cette belle cérémonie patriotique.

Juliette-François Raspail.

Les Femmes et la Semaine de l'Amérique Latine

Pour la seconde fois, vient de se tenir un congrès ayant pour but de fortifier l'amitié de la France et des républiques Sud-Américaines par le développement de leurs relations économiques et intellectuelles. Cette seconde semaine de l'Amérique latine n'a pas offert moins d'intérêt que la première tenue l'année dernière à Lyon. Organisée par le Comité parlementaire d'action à l'étranger, sous la présidence de M. Charles Guernier, député et avec le concours de l'**Effort de la France et de ses Alliés**, représentés par MM. Paul Labbé et Petitjean, les séances ont montré l'émouvante sympathie des Américains latins pour la France et quelles immenses possibilités d'échanges cette sympathie nous offre. Nous ne pouvons, à regret, rendre compte des importants rapports qui ont traité des politiques financières française et allemande en Amérique latine, du Crédit français à l'exportation, des Banques de commerce françaises et étrangères, de la formation du personnel français d'expansion, du statut des fils de Français nés en Amérique latine, des échanges intellectuels et artistiques de l'Amériques latine et de la France du tourisme, des transports maritimes sur la côte du Pacifique.

Nous voulons seulement signaler cette manifestation à l'attention des féministes, afin de leur indiquer qu'elles ont une place à prendre au double point de vue de l'intérêt féminin et de l'intérêt patriotique, que dans les préoccupations qui s'y sont agitées. Si les femmes n'en furent pas complètement absentes, ce fut par le hasard qui nous y mêla, les hommes malgré le progrès de leur estime envers l'action sociale féminine n'ayant point pris encore l'habitude d'appeler à leurs travaux le concours des femmes. Nous devons d'autant plus remercier MM. Petitjean, Ary Leblond, d'Elizalde qui y firent place à une initiative féminine dont nous aurons à parler prochainement ici. Et par l'accueil du président et des congressistes à notre intervention, nous avons pu juger une fois de plus qui si l'aide des femmes aux tâches sociales n'est point encore demandée partout par les ouvriers de la première heure, faute qu'ils y songent et sachent où le trouver, elle est mieux que jamais acceptée lorsqu'elle s'offre.

J. M.

Encore une Femme dans un Cabinet Ministériel

L'exemple donné par M. Métin et déjà suivi par M. Léon Bourgeois d'admettre des femmes dans le personnel de leur cabinet n'est point démenti par le nouveau ministère. Après Mlle Bertho Millard, chef-adjoint du cabinet de M. Léon Bourgeois et Mlle Jeanne Tardy, attachée au cabinet de M. Métin, dans les précédents Ministères, voici Mme Marguerite Calvé, attachée au cabinet du Ministre actuel de l'Instruction publique, M. Lafferre.

Héroïnes du Jour

ORDRE DE L'ARMEE :

L' « Officiel » donne quatre nouvelles citations de femmes à l'ordre de l'armée, celles de Mmes de Chateaubodeau, Jarret, de la Mairie ; Potel d'Oyat Batut. Nous en publierons le texte dans le prochain numéro.

CULTIVATRICES

M. Savin de Larclause, directeur de la ferme-école de Montlouis (Vienne) a rendu compte de la séance de distribution des récompenses données aux femmes, sœurs et filles de mobilisés de la Vienne qui se sont distinguées par leur labeur et leur énergie pour l'exécution des travaux de préparation des terres, des ensemencements, des moissons et des battages. Dans les seuls arrondissements de Poitiers et de Civray, on a compté 1.100 femmes méritant des récompenses, des médailles et des diplômes accordés par les associations agricoles du département.

A Orléans, le 17 novembre a eu lieu aussi une séance de distribution de récompenses aux braves travailleurs de la terre, qui sont en majorité des travailleuses. Les citations élogieuses montrent chez les jeunes filles, des femmes de soldats ou les mères, une égale vaillance et un admirable patriotisme.

Guerre à l'Alcool

LES INTÉRÊTS A MÉNAGER

La vigne et tous les commerces liés à ses destinées représentent une richesse : sans doute, mais à condition de les exploiter avec discernement. Or cette culture est devenue un culte, irrationnel et puéril, le culte de Bacchus, qui a ses prédicateurs et ses poètes. On a planté au delà des besoins, même au détriment de productions plus nécessaires à la vie, ou plus avantageuses à exporter : n'est-il pas étrange de voir en tant de lieux le lait rare, les fruits chers, mais le vin ou le cidre en surabondance ? Les viticulteurs avisés ont reconnu les fâcheux effets de la monoculture, tantôt par défaut de récolte, tantôt par surproduction et mévente : leur intérêt matériel est de ne garder la vigne qu'aux endroits où elle donne des produis de choix, tandis que toute autre culture y serait impossible ou de profit douteux. — « Mais encore faut-il utiliser ses produits » : la question mériterait l'examen ! Tant de congrès en ont délibéré, tant d'articles l'ont traitée, que la cause est entendue ; ne vous figurez pas l'abstinent comme irréconciliable avec le viticulteur ; il peut exister un terrain d'entente, sinon avec la viticulture actuelle, du moins avec une viticulture réformée sous l'inspiration de l'hygiène antialcoolique. Nous vantons le raisin, exquis au palais, aussi juteux que sain : il contient l'élément nutritif, réparateur, calorique par excellence, et rapidement assimilable, surtout sous cette forme, le sucre ; quoi de plus naturel que l'idée de conserver ce jus savoureux et d'en faire une boisson parfumée, plus séduisante et plus réconfortante que l'eau pure ? Mais par quel procédé ? C'est ici que naît la difficulté. Viticulteurs et consommateurs tiennent à leurs habitudes aussi ancrées que surannées, et, identifiant la cause du raisin et du vin avec celle du vin « fermenté », reculent comme d'aveugles croyants devant une réforme destructive de la tradition. Ne nous lassons donc pas de répéter que les abstinents, en dépit d'une légende trop répandue, ne sont les ennemis ni du raisin, ni du jus savoureux qui sort de lui ; mais du moment où ce produit, naturellement riche de sucre et dépourvu d'alcool, a subi la fermentation, transformation chimique qui le rend au contraire riche en alcool et dépourvu de sucre, ils le condamnent en raison de sa teneur en alcool et pour cela seul, étant les ennemis de l'alcool, quel que soit le liquide qui lui sert de véhicule. Ce « prétendu » jus de la treille ainsi décomposé n'a plus rien de ses vertus premières : il n'est plus que toxique en proportion de son degré alcoolique. Tout l'art du viticulteur devenu conscient de sa tâche, amoureux de la vigne et de son fruit, consisterait donc à produire du raisin de choix ; — à perfectionner les procédés de conservation du raisin frais, pour prolonger la période de consommation ; — à développer l'exportation dans les nombreux pays qui ne le produisent pas ; — enfin à extraire le jus exquis de la treille pour le conserver sans fermentation et le livrer à des prix abordables. Les vins sans alcool existent ; refaire l'éducation du consommateur, pour qu'il préfère la saveur douce et parfumée de ce produit naturel au goût âpre du vin fermenté, le lui fournir toujours meilleur et meilleur marché, telle est la voie où doit entrer la viticulture pour devenir bienfaisante et mériter l'appui des antialcoolistes. On raisonnerait de même pour le cidre et les diverses boissons fermentées.

Ad. Pignolet,
Professeur de philosophie
au Collège de Saint-Germain-en-Laye.

***

Adhérez, faites adhérer à *L'Alarme*, Adhésion : à partir de 1 franc par an.

Membres ayant droit au vote : 10 francs (minimum). Membres donateurs : 500 fr. (minimum). Adresser les cotisations en timbres ou mandats au siège social, 45, rue Jacob, Paris. Président: M. JEAN FINOT.

ECHOS

Par un individu de quel sexe préférez-vous être écrasé? — Une femme et son bébé ont été écrasés par une auto place de la République. L'auto était conduite par une femme, d'où un de nos confrères se demande gravement: « Les femmes possèdent-elles assez de sang-froid pour conduire dans Paris et à vive allure une automobile ? »

La question est d'autant plus angoissante que comme le nombre quotidien des écrasés par chauffeurs masculins est encore bien plus considérable, s'il est prouvé que la femme n'a pas assez de sang-froid pour conduire une auto, évidemment un homme en aura encore moins.

Mais la « vive allure » réclamée par le « client » est-elle si nécessaire ?

Heureuse initiative. — Dans le département de l'Aisne, le Conseil général a institué une commission économique qui veillera aux intérêts agricoles, commerciaux et industriels du département et centralisera à cet effet (les renseignements précis sur les besoins de chaque canton. Ces renseignements lui seront fournis par des sous-commissions cantonales, dont feront partie les veuves de la guerre et

Nous donnerons dans le prochain numéro un article sur l'*Arrestation d'Hélène Brion et le Défaitisme.*

Bulletin des Sociétés Féministes

Conseil National des Femmes Françaises

BRANCHE ROUENNAISE

En présence de la disette des aliments de première nécessité, due non pas à la guerre mais à une organisation déplorable ; la branche rouennaise du Conseil National et le Groupe de la Seine-Inférieure de l'**Union française pour le suffrage des femmes** publient la protestation suivante :

Protestation

« Dimanche dernier, nombre de mères de familles ne purent se procurer dans notre ville le pain nécessaire à la maisonnée, car dès le matin, les boulangeries étaient fermées. Aux enfants auxquels manquent ainsi la tartine accoutumée il était impossible d'offrir un bol de lait ou un morceau de sucre ou de chocolat, chacun sait que le lait est devenu rare, introuvable même dans certains quartiers, que la ration de sucre est insuffisante et que l'honnête chocolat des familles disparaît rapidement pour faire place à des produits plus ou moins fantaisistes. Il restait à ces femmes la ressource suprême de demander au café ou au débit, toujours largement ouverts et approvisionnés, le poison qu'elles pouvaient se procurer, à condition, dit-on, d'en exiger deux litres à la fois ! Mais, Dieu merci, les Françaises ne sont pas encore toutes convaincues des bienfaits de l'alcool et celles dont nous parlons se contentèrent d'acheter les quelques biscottes ou les microscopiques pains de luxe qu'elles purent trouver chemin faisant.

Or, à cette même heure, sur leur route, pâtisseries et confiseries offraient aux passants l'habituelle tentation de leurs coûteuses, mais **inépuisables** friandises, pour lesquelles il avait fallu employer cependant de la farine, du lait, du sucre, sans compter les œufs.

Or, n'est-il pas quelque peu démoralisant de voir aujourd'hui les aliments de première nécessité passer ainsi chaque jour à la confection des produits de luxe, bonbons, liqueurs ou gâteaux, lesquels, chose étrange, semblent devenir d'autant plus abondants, que les matières servant à les fabriquer se font plus rares chez les particuliers ? Et n'est-il pas temps de faire cesser cette anomalie à l'heure où nous avons besoin de tout notre calme, de toute la tension de notre volonté pour faire face aux épreuves qu'entraîne cette longue et terrible guerre ?

La femme française a fait ses preuves, nul ne saurait plus mettre en doute son patriotisme : on sait qu'elle est capable de supporter toutes les privations, d'accepter tous les sacrifices, mais à deux conditions cependant : c'est d'abord qu'elle sache que ces privations sont utiles au pays ou du moins inévitables dans les circonstances actuelles et c'est aussi que son sentiment de l'égalité ne soit pas choqué en voyant que les sacrifices ne sont demandés qu'à quelques-uns.

Nous voudrions donc que l'opinion s'émeuve et exige en toute hâte des pouvoirs publics les mesures qui amèneront la suppression des articles de pure gourmandise: gâteaux, bonbons, liqueurs), suppression qui aura pour résultat de rendre à la consommation générale une appréciable quantité de sucre, de lait, d'œufs, voire **même de farine** (farines de riz ou de froment, peu importe, car toutes sont également utiles et peuvent servir à la fabrication du pain), et qui fera accepter de meilleur cœur, un rationnement plus sévère quand l'heure en sera venue.

Mais, de grâce, que l'on ne touche pas au nécessaire avant d'avoir supprimé le superflu.

Pour l'Union Française pour le Suffrage des Femmes : **A. Texcier**, présidente ; pour le Conseil National des Femmes Françaises : **J. Decroix**, vice-présidente. »

A titre de renseignement, l'U. F. S. F. joint à cette protestation, l'extrait suivant du « Journal Officiel », numéro du 13 novembre 1917 :

« M. Edouard **Barthe**. — On a détruit des céréales pour faire du genièvre. On profite de la taxe pour dans certains départements produire de l'alcool à 140 francs l'hectolitre, prix de revient ; cet alcool est vendu ensuite 800 francs et plus ; des milliers de tonnes de blé, d'orge, d'avoine et de seigle ont été ainsi détruites pour les transformer en alcool. Ces faits graves, déplorables, doivent cesser ; les céréales doivent avoir un autre emploi.

(Chambre des Députés, séance du 12 novembre 1917). »

Union Fraternelle des Femmes

La prochaine séance aura lieu le dimanche 9 décembre au Musée social.

On nous écrit :

Doit-on se marier pendant la guerre ? Pour les fiancés qui n'ont retardé leur mariage qu'avec l'espoir d'une paix rapide il est très logique quoique grave... La jeune femme sera-t-elle capable d'élever seule des enfants, peut-être orphelins ?... Malgré toutes ces considérations, j'approuve le mariage dans ce cas. Mais pour les fiancés de la guerre? N'est-ce pas quelquefois des mariages d'intérêt ? Un poilu pour avoir une permission et de quoi parnous racontait qu'il en avait vu se marier ler à leur retour ! Je ne vois là aucune des conditions qui jetttent les bases fondamentales d'un foyer, et après la guerre, les effusions du retour passée, n'y aura-t-il pas des déboires pour plusieurs ?

Juliette Blanc.

COURRIER DES LECTEURS

Mme L. (boulevard Port-Royal). — Ecrivez à Mme Maria Vérone, 4, rue Milton qui, si elle ne peut s'occuper elle-même de vous, vous indiquera une personne sûre. Voulez-vous noter que nous ne pouvons répondre par poste que si un timbre est joint à la demande.

Mlle B. (Royat). — Remerciements à vous et à Mlle A. M. pour le compte rendu que le défaut de place nous oblige à retarder encore.

Mme de Perrot. — Bien que votre abonnement échu le 30 juin n'ait pas été renouvelé en temps voulu, nous avons continué à vous adresser tous les numéros qui paraissaient du journal. Comme chaque année il y a eu interruption dans la parution de « La Française » pendant les vacances (août et septembre cette année). Si quelques numéros vous manquent depuis octobre, veuillez nous en indiquer la nous vous les renverrons. Votre changement d'adresse est fait et votre abonnement se trouve payé jusqu'au 30 juin 1918.

Mlle E. L. (église Neuve-d'Issac). — Merci de l'article qui est très bien et passera la prochaine fois.

Chronique des Œuvres et Institutions

MUTUALITE CIVILE ET MILITAIRE DE SAINT-QUENTIN

A la Sorbonne le dimanche 4 novembre, Mme Bérot-Berger, présidait l'assemblée générale de la Mutualité civile et militaire de Saint-Quentin. Le Président de la République et le Ministre du Travail s'étaient fait représenter. Le compte-rendu moral a été très applaudi. La distribution des récompenses aux mères des familles nombreuses a ému l'assemblée. Les dix premières familles appellées ont ensemble 74 enfants. 503 enfants sont soignés et surveillés par la Présidente et ses 65 dames visiteuses diplômées, bénévoles admirables de dévouement. La mortalité infantile a été abaissée à 2 % alors qu'elle est ailleurs, dit la président, 8 fois plus élevée. M. Félix Garnier, directeur général des Cours de l'Association polymathique s'était fait applaudir dans une chaleureuse allocution. Une brillante partie de concert terminait cette belle séance à laquelle assistait un public enthousiaste et nombreux, qui a prouvé aux évacués des régions reconquises que la France n'avait qu'un seul cœur et que la peine des uns était la peine des autres.

J.-F. R.

COMITE MICHELET

ALLIANCE UNIVERSITAIRE FRANÇAISE

Afin de lutter contre la « propagande infâme » se fonde, sous les auspices du Comité Michelet, société d'éducation nationale par l'Histoire qui depuis la bataille de la Marne mène une vigoureuse campagne de résistance patriotique l'**Alliance universitaire française.** Tous les membres de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur sont conviés à en faire partie.

Le **Comité Michelet** s'est développé sous le patronage de MM. Lavisse et Liard, puis de MM. Léon Bourgeois, Paul Deschanel, Albert Sarraut, Paul Painlevé, Steeg ; d'un grand nombre d'inspecteurs généraux et d'inspecteurs d'Académie, de publicistes, d'industriels et de commerçants.

Il a des Comités locaux, par exemple aux Andelys, à Bordeaux ; à l'étranger, par exemple à Madrid, à New-Orléans ; car il estime qu'il est de son devoir de cultiver partout le souvenir de toute la grandeur française.

Il a pour organe un important **Bulletin Mensuel** de 32 pages in-8°, au moins, qui a déjà le plus grand crédit dans l'opinion publique et dans la presse et qui défend par des conférences, des études historiques et bibliographiques, des chroniques variées, la cause de la **grandeur française** par le **culte de toute son histoire.**

Siège social : 87, rue Saint-Lazare. Adresser les adhésions et souscriptions (à partir de 5 fr. ; réduits à 3 fr. pour les instituteurs et institutrices, à Mme Bohren, professeur au Lycée Molière, 3, rue Leconte-de-Lisle, Paris, ou au président du Comité Michelet, M. Driault, 3, avenue Mirabeau, Versailles.

SYNDICAT DES CAISSIERES, COMPTABLES

Le Syndicat des femmes caissières, comptables, employées aux écritures, présidé par Mme Blanche Schweig, organise pour le dimanche 9 décembre, à 1 h. 1/2, très précise, dans le Conservatoire des Arts et Métiers, 292, faubourg Saint-Martin, une conférence de M. Emile Heuzelin sur ce sujet :

Pourquoi « la France » vaincra.

Cette conférence sera présidée par M. Gustave Mesureur, ancien ministre, directeur général de l'A. S. et président d'honneur du Syndicat, assisté des représentants du Gouvernement.

Une partie littéraire organisée par Mlle Samion terminera la réunion officielle.

LES LIVRES

LE ROLE PATRIOTIQUE DES FEMMES, par Andrée d'Alix, préface de Georges Goyau.

« La Française » a déjà signalé en janvier 1915, cet ouvrage paru quelques semaines avant la guerre et qui a l'étonnante fortune de devenir de plus en plus actuel en vieillissant. Il a été couronné d'un prix académique. Mme Andrée d'Alix y trace l'historique de la Croix-Rouge dont elle raconte la fondation, l'organisation les débuts, et elle fait un récit très vivant de la participation des femmes aux campagnes du Maroc et des Balkans, où les infirmières acquirent une expérience aujourd'hui plus précieuse que jamais.

Une partie morale montre que la femme a un rôle à peu près aussi indispensable que celui de l'homme dans la défense nationale, et précise le caractère du patriotisme féminin ainsi que les qualités indispensables de la bonne infirmière.

HEURES D'HOPITAL, par Armand Gilles.

Nous ne saurions mieux indiquer le but et le caractère de cet ouvrage que ne l'a fait l'auteur dans la lettre qui accompagnait son envoi :

« C'est le merci d'un soldat blessé désireux de perpétuer le souvenir en les glorifiant autant que possible, aux dignes femmes qui l'ont soigné de leurs mains dévouées, réconforté de leurs sentiments élevés, aidant ainsi à l'œuvre commune, rendre à l'armée de la Défense, combien de soldats hors de combat refaire l'avenir pour des hommes meilleurs. C'est-à-dire qu'elles assurent la victoire aujourd'hui par le nombre, et qu'elles préparent la vie de demain par leur saine morale.

Alice Bertet.

Nous regrettons vivement de laisser encore en suspens le remarquable travail de M. Jean Pain : « Où nous mène le féminisme. »

Prime à nos Abonnés

PREJUGE & PROBLEME DES SEXES

Le beau livre de Jean Finot:
est offert en

Prime gratuite

à tout abonné qui nous procure un second abonnement.

La Presse entière en France et à l'étranger a rendu un magnifique hommage à cet ouvrage qui a été traduit en anglais, en allemand, en espagnol, etc.

« Véritable encyclopédie de la fameuse brillante prophétie de ses destinées prochaines », selon M. Seillière, l'éminent critique des « Débats ». Il est d'après M. Paul Adam « savant à l'infini, plaisant comme une conversation auteur du chef-d'œuvre et pour M. Emile Faguet « au premier rang de ceux que pour être renseigné et averti, il faut avoir lu ».

C'est une véritable bonne fortune pour « La Française », de pouvoir l'offrir à de telles conditions.

Préjugé et Problème des Sexes, se vend 5 francs en librairie.

Nous l'expédions gratuitement à tout abonné, qui nous adresse en plus de son propre abonnement le montant d'un abonnement nouveau, plus 0,50 pour le port du volume. On peut venir le demander à nos bureaux les lundi, mercredi, vendredi de 3 à 5 heures.

Autre Prime à nos Abonnés

Pour nos abonnés qui possèdent déjà l'ouvrage précédent, nous avons acquis tous les exemplaires restants de l'édition d'un ouvrage précieux pour la propagande féministe. C'est le **Catéchisme féministe** de J.-J. Renaud, qui, sous forme de questions et de réponses nettes et vivantes, contient un excellent résumé de la doctrine féministe. C'est le meilleur manuel d'argumentation à la portée de tous, que nous connaissions. Nous l'offrons également en prime gratuite à tout abonné qui nous procure un abonnement nouveau. Joindre au montant du nouvel abonnement, 0 35 centimes pour le port.

PETITES ANNONCES

On demande sur la rive gauche gr. h. mob. air soleil, simp. 3e main, usage cuis. arrang. pr. service. Ecr. dét. Mme Lagan *P.* R. Clamart. Px mod. Pressé.

Défauts de prononciation (zézaiement, etc.), rapidement corrigées par Mme Gellis, professeur spécialiste, officier d'Académie, auteur d'ouvrages adoptés par la Ville de Paris. 28, rue Vauquelin, Paris.V.

MAISONS RECOMMANDÉES

HORS-D'ŒUVRE

Maison **J. PATIN** (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet). — Téléph. : Central 47-58.

Produits alimentaires pour Soldats et Prisonniers de Guerre
Cafés — Thé — Maté
Varié de Hors-d'Œuvres

Livraisons Paris. — Expéditions en Province

ALIMENTATION pour Régime Diététique

FARINEUX MALTES et DIASTASES pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards

PATES ALIMENTAIRES

Maison Bignon-Pariani. — Fondée en 1867. 5, rue de l'Arcade, Paris Madeleine Téléph. : 303-04

Pâtes alimentaires en tous genres
Riz, Semoules, Tapiocas, etc.
Conserves militaires
Colis militaires franco pour le front

Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catogue sur demande.

BIÈRES

BIERE FANTA non alcoolisée
BIERE spéciale pour nourrices
BIERE de TABLE
6, rue Guyot (Paris) — Télép. Wag. 13-82

LE BOVRIL

Est indispensable dans la Cuisine. Il économise temps, peine et argent. Le seul employé par toute ménagère soucieuse de son bien-être. Fournit un délicieux **Potage-Consommé Riche.** Sauce excellente. Donne aux plats un goût exquis.

Il ajoute à n'importe quel légume la valeur nutritive d'un morceau de viande de premier choix. Reconstituant très énergique.

Le **BOVRIL** est de la viande et rien que de la viande.

Se renseigner aux Maisons d'Alimentation, ou aux magasins de gros, 102, rue Réaumur, Paris (2e).

ECOLE ROY

Rue LAgrange
PARIS (Ve)

COURS de 8 h. du matin à 10 h. du soir, — Envoi du Programme **FRANCO**
Inscriptions reçues à toute époque de l'année

STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE
COMPTABILITÉ. COMMERCE, LANGUES

Préparation spéciale au Commerce, aux Services officiels des Chambres, aux Examens des Ministères et Administrations, ainsi qu'au Professorat de Sténographie
Cours GRATUITS et cours rétribués. — Cours par Correspondance
PLACEMENT GRATUIT DES ELEVES

ABONNEMENTS
FRANCE . . . Un an. 6 f
ETRANGER . . . — 8 .
LE NUMERO:
FRANCE . . . . . 10 centim
ETRANGER . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal et par la poste

TELEPHONE : AUTEUIL 17-09

ANNONCES
Agence MURATET & Cie
8, rue d'Hauteville
TÉL. : NORD 71-11

La gérante : Jane MISME

Imprimerie des Arts, 11, rue Molière